

Le Petit Cormoran

Bulletin de liaison des membres du
Groupe **O**rnithologique **N**ormand



N° 168

Juillet - Août 2008

**Nouveautés concernant
le Petit Cormoran**

**Observations intéressantes
en Normandie**

ZPS en mer





Groupe Ornithologique

Normand

Association reconnue
d'utilité publique



181 rue d'Auge
14000 CAEN
FRANCE



02 31 43 52 56

02 31 93 27 07



gonm@wanadoo.fr



<http://www.gonm.org>
<http://forum.gonm.org>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois d'août 2008, les textes devront nous parvenir avant le 10 août 2008 !

Responsable de la publication : **Gérard DEBOUT**
Maquette & mise en page : **Guillaume DEBOUT**

Photographies et dessins :
Couv. : nid d'échasse
blanche (A.Chartier)
P. 5 : baguage de gravelot
à collier interrompu (X)
Page 6 : articles (Presse
de la Manche)
P.7 : colibris (A.Cazin)
P.11 : traquet motteux
(A.Barrier)
P.3 : petit gravelot
(É.Lasne)

Toutreprésentationou reproduction,
intégrale ou partielle, faite sans le
consentement de l'auteur, ou de
ses ayants-droit, ayants-cause, est
illicite aux termes de la loi du 11
mars 1957 qui n'autorise que les
copies ou reproductions strictement
réservées à l'usage privé du copiste
et non destinées à une utilisation
collective d'une part, et, d'autre
part, que les analyses et les courtes
citations dans un but d'exemple et
d'illustration.

Que voir ? Où aller ? Que faire ?

À inscrire sur vos agendas :

- 15 juin - 15 juillet : Tendances
- 15 août - 15 septembre : Tendances
- Juin : envoi des résultats STOC
- Juillet : fin de l'enquête pie-grièche
- Après le 15 juillet : envoi des résultats Tendances de l'année 2007-2008
- 27 & 28 septembre : week-end de la Saint-Michel à Carolles

Information

- Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est adressé gratuitement à tous les adhérents à jour de cotisation. Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet entièrement renouvelé depuis un an, très vivant où tous les adhérents auront à découvrir. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : <http://www.gonm.org>
- Pour des informations constamment actualisées, il existe un forum : <http://forum.gonm.org> vous y découvrirez en direct les dernières informations, les observations ornithologiques, classées par site etc...

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteur, metteur en page, metteur en enveloppes, ... pour la confection et l'envoi de ce PC !



En 2009, nouvelle formule du Petit Cormoran

Le tirage et l'envoi du Petit Cormoran coûtent cher (en argent et en temps), ils consomment beaucoup de papier, ils compliquent le fonctionnement au siège du GONm.

Pour toutes ces raisons et compte tenu du développement d'Internet, du fonctionnement satisfaisant du site du GONm, de la mise en ligne du Petit Cormoran qui est désormais consultable sur votre ordinateur 2 ou 3 semaines avant sa réception dans votre boîte aux lettres, nous changeons de formule.

En 2009, le Petit Cormoran sous forme papier ne sera adressé qu'à ceux qui en feront la demande expresse, lors du renouvellement de leur adhésion, c'est à dire en fin d'année.

Ceux qui, alors, ne se manifesteront pas ne recevront plus le Petit Cormoran papier ; ils le liront sur leur ordinateur ou l'imprimeront chez eux sur le papier et au format qu'ils souhaitent.

Tous les adhérents à jour de cotisation 2008, recevront par courrier, fin décembre, avec le Petit Cormoran, un bulletin de réadhésion sur lequel ils pourront choisir la formule qu'ils choisiront, ainsi que le programme des animations de l'année suivante avec. Dès qu'ils auront réadhéré, en 2009, ils recevront leur carte d'adhérent, la fiche liée à la grande journée d'animation (en 2009, le 19 avril, les oiseaux des chemins) et 4 fiches « encyclopédiques » (2008 étant une année de transition, 4 fiches seront adressées d'ici la fin décembre aux adhérents 2008).

Nous espérons que vous comprendrez tous notre souci de vous informer au mieux tout en utilisant au mieux nos « moyens » humains et financiers. Merci à tous.

[Gérard Debout]

Pourquoi le GONm ne fournit pas de reçu de don pour les cotisations de ses membres à la différence d'autres associations ?

Depuis quelques années, l'administration fiscale admet sous certaines conditions que le versement d'une cotisation puisse donner lieu à déduction fiscale au même titre que tout don manuel, selon les principes fixés dans la loi sur le mécénat. Pour plus de détails, il faut consulter l'instruction 5 B-17-99 du 4 octobre 1999 traitant de l'assimilation d'une cotisation à un don et à condition de délivrer un reçu de don.

Cette déduction n'est cependant accordée que si la cotisation versée ne représente pas une contrepartie directe de certains avantages ou de la remise de biens ou de prestations de services.

Les membres du Conseil d'Administration ont jugé qu'il y avait bien une contrepartie car, en échange de sa cotisation, l'adhérent reçoit actuellement le Petit Cormoran version papier, il est assuré par le GONm lors des sorties, certaines de ces sorties sont gratuites, il a un accès gratuite à la bibliothèque universitaire, etc...

[Joëlle Riboulet]



Des oiseaux et des arbres : le bilan

Le 18 mai 2008, pour la sixième année consécutive, le GONm organisait une matinée d'animations concertées : 60 adhérents ont offert de guider une sortie à la découverte des relations entre les oiseaux et les arbres.

Le ciel ne nous a guère aidés pour changer (4 des 6 années auront eu droit à une météo défavorable !) même si ce ne fut pas le cas partout. Malgré ce handicap, 421 personnes (et 32 journalistes) ont participé aux animations et sont reparties avec le dépliant gratuit (joint à ce PC) édité grâce au soutien financier de nos partenaires : les Parcs naturels régionaux Normandie-Maine, Perche et Boucles de la Seine normande ; le groupement professionnel des métiers du bois en Haute-Normandie ANORIBOIS et l'entreprise de la Manche, Jardins Service, dirigée par notre collègue Serge Mouhedin. Le Comité départemental du tourisme de l'Eure avait en outre sélectionné notre manifestation dans son catalogue 2008 distribué dans toutes les boîtes à lettres du département. La plaquette imprimée par une entreprise caennaise est décevante, fade copie des clichés offerts par les collègues dont vous verrez le nom en marge de chaque photo. Je suis désolé pour eux, leur travail est dévalorisé. L'an prochain, nous changerons donc d'imprimeur... Je suis aidé dans le montage informatique du document par François Gabillard sans qui je serais incapable de produire la plaquette. La tâche ardue de communication avec les médias a été prise en charge par François Lecannelié qui n'a pas

ménagé sa peine. Malgré cela, il reste des progrès à faire pour « motiver » la presse locale. Certains secteurs ont été bien couverts, d'autres pas du tout sans qu'il soit possible de comprendre où est la faille... Même sur des sites bien préparés par l'animateur (contacts avec les correspondants, affiches, lettre municipale), il y a parfois eu désintérêt du public. Le mois de mai est déjà tellement riche en événements dominicaux que la concurrence est rude.

C'est pourquoi l'an prochain, nous reviendrons au mois d'avril ; la seule date possible entre les vacances de nos deux zones scolaires est le dimanche 19 avril. Il n'y aura pas de feuilles dans les arbres, condition optimale pour le public non initié que nous visons. C'est un des enseignements tirés des échanges entre animateurs. Depuis 2003, première année sur le thème des vergers, 120 adhérents ont animé au moins une fois une sortie. Ce fait est, en soi, un encouragement à poursuivre ... surtout le dimanche soir quand il a plus toute la matinée, ça remonte le moral que la météorologie a quelque peu déprimé ! Car en plus de « donner la parole » aux oiseaux, en particulier dans la presse, nous créons l'occasion de rencontrer des observateurs isolés ou débutants. Vu de l'extérieur, le GONm est une bulle fermée : ces rencontres sont irremplaçables. Offrir une palette de 60 sites, c'est aussi multiplier les chances de rencontre en faisant parler du GONm. Encore merci à tous, un jour il fera soleil et nous ferons exploser la courbe de participation, c'est sûr !

[J.Collette & F.Lecannelié]



Stage du 1^{er} au 4 mai

Quatre jours passés ensemble à 12 passionnés d'ornithologie pour observer les oiseaux nicheurs et migrateurs du Cotentin et du Bessin, de l'île de Tatihou au Fort de la Hougue, à la réserve de Beauguillot en passant par la côte nord de Réthoville, le phare de Gatteville, la carrière de Fresville, la Baie des Veys, la réserve des Ponts d'Ouve ... sans oublier une très belle virée en bateau sur « La Rosée du Soleil » pour traverser le marais à hauteur du Port St Pierre avec « amour et humour » assurés de Rémy et Claudine, grands amoureux du Marais devant l'éternel et aussi nos hôtes sympathiques à Tribehou où nous avons dormi en pleine nature au pied d'un nid de cigognes. Qui dit mieux !

Treize participants, guidés par Régis Purenne, ornithologue du GONm, capable de vous dire que sur trois spatules vues à Réthoville l'un adulte à un plumage nuptial incomplet et les autres juvéniles : 1 an d'âge ! À la tête de ce week-end. Catherine Burban notre G.O. maître-experte en la matière. Tous ravis de flâner ainsi sous le soleil du mois de mai pour observer parades nuptiales et « Crac-crac » des mâles et femelles pour notre plus grand joie : parade de busards des roseaux le long du canal Vire-Taute, Crac-crac des goélands à Tatihou sans compter quelques bisous volés ou échangés au sein du groupe... On ne vous dira pas qui ! Autrement dit, un week-end d'enfer, vous l'avez compris sous couleur des amours printanières avec des moments chocs :

Séquence frisson : un balbuzard pêcheur en chasse sur la plage des Gou-

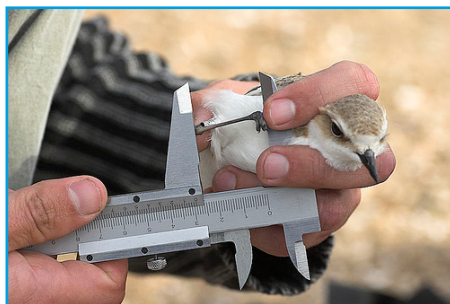
gins avec course effrénée entre lui et plusieurs goélands tentant de lui piquer sa proie ! Splendide !

Séquence émotion: la découverte grâce à James, bagueur du GONm d'un nid de gravelots à collier interrompu avec bague d'un jeune.

Séquence passion : l'observation de 4 cigogneaux au nid sur le canal de la Vire à la Taute avec relais alimentaire des deux parents.

Séquence exception : le cri du butor étoilé de jour comme de nuit, tel un bruit de vent dans une corne de brume pourtant à plus de 2 Km de nous. Magnifique. Quelle ambiance !

[Véronique]



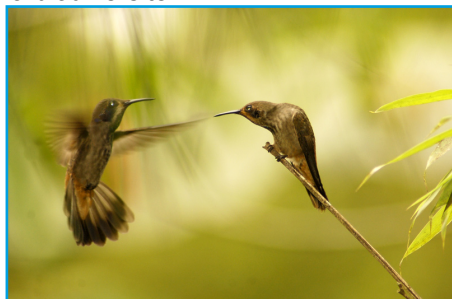
Conférences : goélands nicheurs urbains

Le 31 mai, Gérard Debout a animé une conférence sur les goélands nicheurs urbains à Cherbourg, à l'invitation de Cécile Binet, conservatrice des musées de Cherbourg. Le lendemain, Rosine Binard a conduit une visite de la ville pour y observer les goélands nicheurs. En voici quelques échos relevés dans la Presse de la Manche.



Exposition au Musée E. Liais à Cherbourg

Pendant un an passé en Equateur, Antoine Cazin, passionné d'ornithologie a découvert le monde fascinant des colibris. Plus d'un tiers des quelques 340 espèces de colibris vivent dans ce pays deux fois plus petit que la France : un vrai paradis pour observer et photographier ces petits oiseaux qui sortent de l'ordinaire. La plupart de ces photos ont été prises à l'ouest des Andes, dans la forêt nuageuse de Mindo, véritable temple de la biodiversité.



Les colibris se distinguent par leurs couleurs vives, leur comportement et leur biologie. Leurs couleurs étincelantes ne sont pas dues à des pigments mais aux propriétés physiques de leurs plumes. Un changement de lumière et des reflets métalliques apparaissent, le plumage paraît s'enflammer. Quand on a la chance de pouvoir observer un colibri pendant plusieurs minutes, on est fasciné par son comportement : il est toujours en mouvement. En vol il est capable de faire du sur-place ou même de reculer, en faisant pivoter ses épaules comme aucun autre oiseau ne peut le faire. Posé, il n'est pas pour autant au repos et prend des poses insolites : toilette,

étirements... Difficile de rester insensible à ces images pour le passionné de nature et pour le photographe !

Une exposition des photos d'Antoine Cazin, coorganisée par LSAA, le GONm et le musée Emmanuel Liais à Cherbourg, a lieu de juin à la fin du mois d'août au musée. Courez-y.

Drôles d'oiseaux...

En 2007, la Maison de l'Oiseau Migrateur a présenté « **Histoires d'Oiseaux** » à Carolles, un spectacle de contes, de mimes, d'images et de sons sur la vie des oiseaux, leur plumage, leur parade nuptiale, leur chant, leur comportement, leur migration... Six représentations ont réuni 140 personnes entre fin juillet et mi-août dans un sous-bois puis dans une yourte mongole (mise à disposition par la communauté de communes de Sartilly).

Cette année, le spectacle s'intitule « **Drôles d'Oiseaux** ». Quatre représentations vont être jouées dans une yourte à proximité de la Maison de l'Oiseau Migrateur. Cette animation d'une heure va encore donner la parole aux oiseaux à travers les côtés amusants de leur comportement, leur vie, leur parade... mais une scène sera aussi consacrée à leurs admirateurs... les ornithologues ! De drôles d'oiseaux également...

Rendez-vous à 20h30 à la Maison de l'Oiseau Migrateur, les 18, 19 juillet puis les 1er et 2 août. Réservation conseillée au 02 33 49 65 88 / mai-sondeloiseaumigrateur@orange.fr

[S.Provost]



Sortie en baie du Mont-Saint-Michel avec le Lys noir

Le 22 août prochain, le GONm prend la mer avec le bateau « Lys noir », un yacht français de 24 mètres de long. Pendant près de six heures, nous irons à la rencontre des oiseaux pélagiques entre Chausey et la baie du Mont-Saint-Michel (macreuses, puffins, alcidés, sternes...), nous chercherons aussi les mammifères marins (dauphins...). Le nombre de places est limité à 23 personnes et le tarif de 40 euros (par pers). Rendez-vous à 14h au port de plaisance du Hérél à Granville (50). Renseignements et réservation (obligatoire) avant le 15 juillet auprès de la Maison de l'Oiseau Migrateur à Carolles (02 33 49 65 88 ou maisondeloiseaumigrateur@orange.fr)

[S.Provost]

Week-end de la Saint-Michel

Les 27 & 28 septembre prochain aura lieu à Carolles le septième week-end des oiseaux migrants. En plus des matinées traditionnellement consacrées aux suivis de la migration diurne des passereaux sur le site de la réserve GONm du cap de Carolles, il y aura l'après-midi et la soirée du samedi un certain nombre de conférences de qualité en rapport avec les oiseaux et la migration.

«**Oiseaux de Guyane**» par Alain Chartier,

«**Impact d'un champ éolien sur les oiseaux migrants au Cap Fagnet**» par Gilles Le Guillou et Fabrice Gal-

lien,

«**Les organes de l'orientation**» chez les oiseaux par Claire Debout
«**Impact des variations du climat sur la biologie des oiseaux**» par Philippe J. Dubois.

Le samedi en fin d'après-midi et le dimanche après-midi, des excursions seront organisées sur des thèmes divers. Des expositions seront présentées à la MOM et à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux : renseignements à la MOM (02 33 49 65 88) et réservations pour les hébergements dans la yourte. Pour les amateurs d'un peu plus de confort, des renseignements vous seront fournis par la MOM.

[C.Debout]

Savez-vous comment les marouettes poussins effectuent leurs migrations ?

Date : 22 avril 2008 / Heure : 22h00

Position : chenal d'approche d'Ouistreham, approx. 49°20'43.65" Nord, 0°13'40.73" Ouest

Martine et moi sommes rentrés d'Angleterre à Ouistreham par le ferry le « Normandie » le 22 avril. Nous étions installés sur le pont supérieur, en train de lire à une table dans le salon de thé, en face de la piste de danse et du bar. Vers 22h, quand nous étions déjà dans le chenal d'approche d'Ouistreham, Martine a remarqué deux enfants qui disaient à leurs parents qu'ils avaient vu un oiseau. Les parents ne se sont pas intéressés du tout. Les enfants ont déplacé une chaise pour la mettre en dessous de l'oiseau, perché sur une étagère. L'oiseau était à l'évidence un rallidé, mais petit, et



Ornithologie : observations

coloré comme un râle d'eau avec le bec court. Il s'est envolé et s'est posé sur les bouteilles de l'étagère supérieure du bar, et a glissé entre les bouteilles, se coinçant les ailes. La serveuse courageuse l'a pris et me l'a passé. Martine et moi pouvions alors l'examiner, mais assez brièvement puisque je croyais qu'il fallait le libérer aussi rapidement que possible.

Longueur du bec au bout de la queue, 17 à 18 cm, mesuré par l'empan de ma main. Bec court, jaune/verdâtre, rouge à la base. Les couleurs rappelaient les couleurs du râle d'eau. Œil rouge, dos marron, nous n'avons pas noté s'il avait des taches foncées ou blanches. Poitrine et ventre gris-bleu ardoise. Queue barrée marron foncé et blanche. Pattes verdâtres sombres, longs doigts de pied. Pas de blanc noté ailleurs que sur la queue

Nous l'avons emporté sur le pont arrière et l'y avons lâché. Il a fait le tour des bateaux de sauvetage et a disparu. Nous étions alors dans le port d'Ouistreham en train de manœuvrer pour l'accostage, et il y avait beaucoup de lumière. Je suppose que c'est la lumière qui a attiré l'oiseau, quelque part dans la baie de la Seine.

Ayant déjà vu les images de la marouette poussin en Angleterre parce qu'il y en avait une dans le Devon, il n'y avait pas de doute pour moi sur le coup qu'il s'agissait ou d'une marouette poussin ou d'une marouette de Baillon. Je vois depuis que la marouette de Baillon a des barres marron et blanches sur les flancs. Cet oiseau n'en avait pas. Je regrette qu'on n'ait pas eu l'appareil photo avec nous !

[R.Rundle]

Première observation du busard pâle *Circus macrourus* en Normandie

Circonstances et description d'un mâle de busard pâle observé le 4 mai 2008 à Vains en baie du Mont-Saint-Michel.

Le 4 mai 2008, à la pointe du Grouin du sud, à Vains, Matthieu Beaufils et moi comptons les oiseaux présents. À notre arrivée, un milan noir et un busard des roseaux passent lorsqu'un autre rapace en vol apparaît à une centaine de mètres. Sa silhouette et sa taille (sensiblement inférieure au busard des roseaux et au milan vus avant au même endroit) nous orientent tout de suite vers un oiseau de type busard cendré (plus petit que le Saint Martin, ailes plus étroites et pointues), mais je suis immédiatement surpris par la coloration générale de ce busard ... Matthieu songe aussi à la même espèce que moi. Nous avons d'abord le temps de remarquer un tournoisement du rapace (à la manière d'une buse), ses ailes semblent alors arrondies, sa silhouette plutôt trapue. J'ai ensuite le temps de sortir la longue-vue puis de l'observer pendant près d'une minute. Il s'agit d'un busard en plumage immature : traces brunâtres encore visibles sur les rémiges, les parties supérieures et la poitrine. La répartition des couleurs sur les ailes rappelle un peu un mâle de busard des roseaux. Il n'y a plus de nuance « orangée » sur les parties inférieures comme chez un juvénile de busard cendré ou pâle. Le reste du plumage est ainsi gris clair, ce qui signe un mâle, mais la nuance de « ce gris » est frappante rappelant immédiatement la couleur observée chez un mâle de busard pâle, en oc-



tobre 2006, à Ouessant. Cette couleur tend vers le gris-blanc, un gris très clair ou gris « ciel », nettement plus terne que le gris « sombre » du busard cendré. Matthieu parle aussi d'un gris façon « mâle de busard dans la brume ». La tête de l'oiseau est en partie grise et contraste assez peu avec le reste du corps, en tout cas moins que chez un mâle de busard cendré ou busard Saint-Martin (gris plus sombre tranchant davantage avec le ventre clair). À la longue-vue, j'ai très bien vu le dessin du profil gauche : une tête « coupée » du reste du corps par un collier blanc très net s'étendant de part et d'autre du cou et à la gorge. Les rémiges laissent apparaître quelques fenêtres « gris ciel » et du noir plus marqué sur quelques primaires. J'ai été surpris par le vol de ce rapace car il n'y a pas beaucoup de vent et ce vol ne me fait pas penser à celui d'un busard cendré. Lorsque le « cendré » vole en mode battu, j'ai toujours l'impression d'un oiseau aux battements d'ailes très « légers » et « élastiques ». Chez cet oiseau, le vol paraît intermédiaire entre celui d'un busard cendré et celui d'un busard des roseaux. Les battements d'ailes sont un peu plus raides que ceux du « cendré » avec moins l'impression de légèreté, fait accentué par la silhouette générale paraissant un peu plus « courteaude » : pas d'impression prononcée de longue ailes étroites mais plutôt celle d'un oiseau au corps et à l'allure légèrement plus massive, un peu comme un « petit » busard Saint-Martin mais avec des ailes tout de même plus étroites et pointues. Le rapace a ensuite continué son chemin en longeant la vallée de la Sée. Compte tenu de la couleur

générale de cet oiseau, du dessin de la tête, de la silhouette et du type de vol et des vestiges de plumage juvénile, j'en suis arrivé à l'identification d'un busard pâle mâle de deuxième année. [S.Provost]

Nouvelles des havres de la côte Ouest du Cotentin

Les données suivantes correspondent au cumul des 7 recensements hebdomadaires réalisés du 12/04 au 25/05 entre Bréhal et Créances, soit 35 km de côte. Le chiffre entre parenthèses est l'estimation minimum pour la Normandie proposée à l'issue de l'enquête 2000-2001, « les limicoles en halte migratoire entre le 28/04 et le 1/05 » (Debout, le Cormoran n° 56).

Avocette 16, ce qui constitue le deuxième meilleur résultat depuis 1999 ; barge queue noire 32 ; barge rousse 612 (1282) c'est le décompte le plus faible que j'ai enregistré depuis 10 ans et alors que la moyenne annuelle est supérieure à 2000 individus ! ; bécasseau maubèche 135 (890) ; bécasseau sanderling 4100 (5429) ; bécasseau variable 2150 (22230) ; chevalier aboyeur 38 (121) ; chevalier arlequin 1 ; chevalier gambette 246 (532) ; chevalier guignette 26 (400) ; chevalier culblanc 2 ; chevalier sylvain 2 ; combattant varié 15 ; courlis corlieu 518 (2034) ; échasse blanche 10, ce qui constitue le deuxième meilleur résultat depuis 10 ans ; grand gravelot 3000 (5822) ; pluvier argenté 975 (4546) ; tournepierre à collier 150 (1427). Pour les laridés : mouette pygmée 85 ; guifette noire 11 ; sterne caugek 166 ; sterne naine 66 ; sterne pier-



Ornithologie : observations

regarin 549. Autres migrateurs plus rares : balbuzard 2 ; spatule blanche 2 ; cygne chanteur 1 le 9/05 sur les herbues de Regnéville.

NB : les données qui ne sont pas commentées sont dans la moyenne.



Reproduction : aigrette garzette 28-30 couples, stable ; héron cendré 3 couples ce qui constitue le meilleur résultat enregistré sur ce secteur de côte ; busard des roseaux 1 couple régulier depuis 2 ans ; mésange à moustache 1 couple déjà présent l'an dernier ; canard souchet 5 couples toujours présents mais qui visiblement ne se sont pas reproduits ; chouette chevêche 2-3 couples, stable ; gravelot à collier interrompu, seul le havre de la Vanlée a été recensé en mai, 6 à 9 couples, puis début juin où je n'ai retrouvé qu'un seul couple sans jeune Traquet motteux : 16 couples a priori cantonnés début mai dans le havre de la Vanlée et seulement 1 femelle observée lors de la dernière visite : sa disparition des espèces nicheuses de Normandie se confirme ! Tadorne de belon 11 couples ont produit actuellement 81 jeunes mais il faudra attendre la fin du mois pour se prononcer sur le bilan de cette saison ; vanneau huppé 18 couples, stable ; rousserolle verde-

rolle 23 chanteurs contactés le 8 juin à l'occasion d'un parcours de 6 km sur un espace de 120 ha comprenant pour moitié le «marais» de Créances (18) et pour une autre moitié un secteur de culture en déprise (5), etc ...

[B.Chevallier]

Quelques nouvelles de la vallée de Seine

La vallée de Seine est un site de première importance au niveau ornithologique pour la Haute-Normandie. C'est un secteur globalement bien prospecté, mais qui nous réserve toujours des surprises d'année en année. Ce printemps 2008, bien que non terminé, nous a réservé des découvertes de premier ordre au niveau des nicheurs. Une petite population de pie-grièche écorcheur est connue depuis la fin des années 90 dans la boucle d'Anneville-Ambourville (2 couples). Cette année, 4 couples sont présents (DTh). De plus, un nouveau couple a été découvert sur la tourbière d'Heurteauville (SLe). La gorge-bleue à miroir niche cette année dans le marais d'Heurteauville et en vallée de Seine amont à Igoville (DTh, SLm, FBr, CGe).

Comme en 2007, l'œdicnème criard niche en boucle d'Anneville-Ambourville (1 à 2 couples). Les dernières données en vallée de Seine aval remontaient à 1983 (DTh). En boucle de Poses, un couple d'échasse blanche est en cours de couaison (MLo). Toujours à Poses, une nouvelle colonie mixte de mouette rieuse, mouette mélanocéphale, sterne pierregarin a été découverte, avec la cerise sur le gâteau : un couple de sterne naine (MLo). La pierregarin ni-



che également cette année en boucle d'Anneville-Ambourville (DTh).

Les ardéidés et assimilés se portent très bien : la héronnière de Poses accueille probablement un couple d'aigrette garzette. La colonie mixte cormoran/héron/aigrette d'Heurteauville accueille comme l'année dernière un couple de héron garde-boeufs. Quelques indices possibles de nidification de grande aigrette ont été observés, mais sans confirmation pour le moment (DTh, GRa, SLm). Enfin, le blongios nain fait son grand retour dans l'Eure dans la boucle de Poses, après 23 ans passés depuis la dernière nidification certaine à la Grande Noë et 12 ans après les derniers indices en Haute-Normandie hors estuaire de Seine (CGe). Le bihoreau niche également peut-être sur ce même site (DTh). Un nouveau couple de cigogne blanche est également présent à Heurteauville (SLm, GRa, DTh).

Le faucon pèlerin continue également sa progression en vallée de Seine, avec 12 à 13 couples cantonnés dont 9 nicheurs. Les 15 couples des années 60 ne sont plus loin (collectif pèlerin Haute-Normandie, GRa).

Enfin, les recensements de râle des genêts effectués pour le PNR et la MDE donnent des résultats étonnants. Nous sommes actuellement à 15 chanteurs, ce qui est un des meilleurs scores depuis longtemps. Aucun n'a été entendu pour le moment en rive nord de l'estuaire de Seine. Deux ont été entendus en rive sud, à l'embouchure de la Risle (FMO). Huit sont présents en boucle d'Anneville-Ambourville, ce qui est tout à fait étonnant et inattendu, cette boucle étant très peu occupée par cette espèce par le passé, et ja-

mais avec de tels effectifs (DTh).

Les autres chanteurs sont présents sur Jumièges, Saint-Martin-de-Boscherville et Heurteauville (DTh), et faits plus étonnants au Trait et à Saint Jean de Folleville (GRa). Et les recensements sont loin d'être terminés !

Et pour sortir un peu de la vallée de Seine : les recensements nocturnes (râle, butor...) sont l'occasion de découvrir des populations de locustelle luscinioides en divers endroits de Seine-Maritime. Plusieurs observations d'hypolaïs icterine ont également été effectuées dans la moitié Nord de la Seine-Maritime.

Observateurs : CGe : Christian Gérard ; DTh : Damien Thiébault ; FBr : Frédéric Branswyck ; FMO : Franck Morel ; GRa : Géraud Ranvier (PNR BSN) ; MLo : Matthieu Lorthiois ; SLm : Stéphane Lemièrre (CG76).

[D.Thiébault]

Le petit gravelot : un nicheur rare du littoral normand

Le GONm a organisé en 2007 un recensement des gravelots nicheurs sur le littoral normand. Un bilan complet des résultats obtenus pour le gravelot à collier interrompu, l'espèce la plus abondante, est présenté dans une synthèse consacrée à cette espèce qui devrait paraître dans le Cormoran (Debout, à paraître). 294 couples de gravelot à collier interrompu, *Charadrius alexandrinus*, ont été recensés, ce qui conduit à une estimation de la population nicheuse normande de 350 à 400 couples. Un autre bilan concernant le grand gravelot, *Charadrius*



hiaticula, paraîtra dans la nouvelle revue électronique que le Conseil d'administration du GONm a décidé de créer : 54 couples ont été recensés, laissant supposer que près de 90 couples doivent être présents en Normandie.

Nous présentons ici les résultats obtenus pour le petit gravelot, *Charadrius dubius*. Le petit gravelot est surtout présent en milieu continental, c'est le limicole nicheur le plus répandu après le vanneau huppé : Barrier (in GONm, 2009) a estimé l'effectif nicheur normand à 140 couples environ, mais avec une incertitude importante entre 120 et 180), ces valeurs étant proches de celles du recensement effectué en 1996 (145 +/- 20 couples), soit une relative stabilité.

En 2007, le petit gravelot n'a été retrouvé que ponctuellement sur les plages littorales, conformément à ce que l'on savait de son statut : 15 à 16 couples ont été recensés, essentiellement en baie du Mont-Saint-Michel et sur la rive gauche de l'estuaire de la Seine, là où les apports d'eau douce sont probablement les plus importants. Le tableau suivant récapitule les résultats.

Commune et département	Nombre de couples
Val-Saint-Père & Ardevon/50	5
dess	2 à 3
Pennedepie/14	6
Honfleur/914	1
Antifer/76	1

Remerciements :

L'enquête 2007 a été réalisée grâce à la

participation de Sébastien Provost, Thierry Grandguillot, Pascal Hacquebart, Bruno Chevalier, Stéphane Letessier, Claire Debout, Gérard Debout, Éric Robbe, Thierry Démarest, Régis Purenne, Laurent Legendre, Rosine Binard, Alain Barrier, Jocelyn Desmares, Gilbert Vimard, Sylvie Vimard, Céline Chartier, Christelle Signol, Jean-Louis Faure, James Jean Baptiste, Sophie Ackermann, Franck Morel, Léo Martin, Nicolas Harter, Yvette Destigni, Samuel Crestey, Stéphanie Josse, Annick Dufour, Émilien Lasne, Denis Lemaréchal, Daniel Lung.



[G.Debout]

Le plan national de restauration du butor étoilé - recensements en Normandie

Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire mène actuellement une vingtaine de plans nationaux de restauration. Ces documents d'orientation pour l'ensemble des partenaires qui participent à leur mise en œuvre, ont pour objectif la conservation des espèces les plus menacées de France. Ils sont élaborés en tenant compte de la menace au niveau national et européen qui pèse



sur l'espèce et de la responsabilité patrimoniale de la France par rapport aux effectifs ou à l'aire de répartition mondiale de l'espèce. Véritables stratégies de conservation écrites, en général pour 5 ans, les plans sont construits en deux parties : synthèse des acquis sur le sujet ; objectifs à atteindre et liste des actions de conservation à mener par ordre de priorité.

Une vingtaine de plans de restauration sont en cours en France, concernant pour les oiseaux des espèces comme l'aigle de Bonelli, le balbuzard pêcheur, le faucon crécerellette, le gypaète, l'outarde, le milan royal, les vautours moine et pernoptère... En Normandie, nous sommes concernés par trois plans de restauration nationaux : le râle des genêts, le butor étoilé et la chouette chevêche.

Le plan de restauration butor est coordonné par la DIREN Basse-Normandie au niveau national, et par la maison de l'estuaire au niveau régional.

Le butor étoilé est recensé annuellement dans l'estuaire de Seine, principale population normande, dans le cadre de la réserve naturelle et de l'observatoire de l'avifaune de la ZPS. Ces recensements sont coordonnés par la maison de l'estuaire avec l'aide du GONm entre autres. Mais les autres populations sont moins bien suivies et connues. De même, des secteurs favorables ne sont pas ou peu prospectés pour cette espèce, qui exige un protocole particulier, notamment au niveau des horaires (aube ou crépuscule).

C'est pourquoi les deux DIREN régionales ont commandé au GONm dans le cadre de ce plan de restauration des recensements du butor étoilé sur

les populations actuelles hors estuaire, sur les anciens sites connus et sur les secteurs potentiellement favorables.

En Haute-Normandie, ces recensements ont concerné la vallée de la Risle aval, la ZPS des terrasses alluviales de la Seine, les vallées d'Eure et d'Iton, la vallée de Seine aval, et la plupart des fleuves côtiers de Seine-Maritime (Durdent, Sâane, Scie, Eaulne, Béthune, Varenne, Bresle). Ces recensements ont été effectués par nos salariés (Florian Picaud, Matthieu Lorthiois) et quelques bénévoles (Vincent Poirier, Gilles Helluin, moi-même).

La trentaine de sorties effectuées à l'aube ou au crépuscule n'ont pas permis de contacter de butor étoilé nicheur, en dehors d'un individu présent jusqu'en avril dans une roselière en vallée de seine aval, mais non revu par la suite, probablement un hivernant tardif.

Ces recensements confirment donc qu'en Haute-Normandie le butor ne se reproduit que dans l'estuaire de Seine, alors qu'il est un hivernant assez fréquent, notamment ces dernières années dans tous ces sites. C'était somme toute assez prévisible, mais encore fallait-il en être sûr et le démontrer, ce qui est fait. [D.Thiébault]

NDLR : en Basse-Normandie, une enquête analogue, a eu lieu ce printemps ; la présence dans les marais de Carentan est bien sûr confirmée. Le repérage d'un chanteur en basse vallée de la Touques est la découverte de l'année ! Ailleurs, pas de contacts.



Rendez-vous manqué, encore une fois, dans les marais de Carentan

À Saint-Jores, au marais du Bauplois, plusieurs couples d'échasse ont commencé à nicher dans le marais inondé. Ce site présente un fort potentiel : il y a quelques années, une colonie de guifettes s'y était installée avant d'être priée de déguerpir suite à l'assèchement brutal (et délibéré) du marais.

Cette année, peu de jours après l'arrivée des échasses, les bœufs et les génisses sont mis au marais et c'est la catastrophe dans la colonie d'échasse : un des bovins se faisait attaquer de toutes parts, le museau à 30 cm d'un nid. Alain Chartier est donc arrivé en courant pour faire fuir la centaine de bovins. A priori, il n'y a pas eu de dégâts, 3 femelles sont revenues couvrir. En tout 11 échasses.

Quelques jours plus tard, Régis Purenne constate qu'il y avait plus de vaches que la dernière fois et elles étaient nombreuses sur le secteur de nidification des échasses : malheureusement aucun oiseau n'est vu ou entendu. Le marais est désormais totalement sec alors que 6 jours auparavant, il y avait encore une nappe d'eau.

Maintenant, sur le site il n'y a plus que des corneilles à observer !

Natura2000 en mer est en route !

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

Le réseau Natura 2000 terrestre peut aujourd'hui être considéré comme suffisant et définitif, l'Etat se concentrant sur la gestion de ces sites terrestres : élaboration des documents d'objectifs (plans de gestion), gestion contractuelle de ces sites (contrats Natura 2000, mesures agri-environnementales...).

L'Europe souhaite désormais constituer le réseau Natura 2000 marin. Ainsi, la France, comme l'ensemble des Etats de l'Union Européenne, doit constituer un réseau cohérent et suffisant sur son espace maritime, d'ici fin 2008. Une circulaire (20 novembre 2007), a été adressée aux préfets afin de lancer les procédures nécessaires à la désignation des sites Natura 2000 pour les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire présentes dans l'espace maritime. Les propositions de sites Natura 2000 marins doivent être envoyés au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) pour juin 2008 avant transmission à la Commission européenne.

Le domaine marin s'entend de la limite du domaine public maritime (limite des plus hautes mers) jusqu'à la limite des eaux territoriales françaises (12 milles nautiques). Ainsi, la constitution de ce réseau est sous la responsabilité des



préfets maritimes (Manche - Mer du Nord) et de la DIREN de façade (DIREN de Basse-Normandie) en collaboration avec les DIREN de chaque région concernée.

Au plan national, la constitution de ce réseau marin est coordonnée par le MEEDDAT, avec la collaboration du muséum national d'histoire naturelle et de l'agence des aires marines protégées. Sur la base d'un document de cadrage national, les experts régionaux ont défini en accord avec les DIREN et la préfecture maritime les sites remplissant les objectifs écologiques des directives européennes.

Le GONm a activement participé à la désignation de la ZPS marine en Haute-Normandie. Ainsi, trois sites ont été proposés par les scientifiques en Seine-Maritime :

- Une extension de la zone de protection spéciale existante « Cap Fagnet », donnant naissance à une ZPS « littoral seino-marin » largement étendue ;
- Une création d'un site d'intérêt communautaire « Ridens de Dieppe – Le Tréport » ;
- Une extension du site d'intérêt communautaire « littoral cauchois ».

La ZPS est composée de deux zones disjointes s'étendant au total sur un peu plus d'une cinquantaine de kilomètres de linéaire côtier. On distingue une première zone, s'étendant du Port d'Antifer (inclus) à Saint-Pierre-en-Port. De la côte vers la mer, elle comprend la bordure du plateau sur environ 150 mètres, la falaise, la plage, l'estran et s'étend jusqu'à la limite des 12 milles nautiques. La seconde

zone, qui s'étend de l'ouest de Saint-Valéry-en-Caux (pointe des cinq trous) au cap d'Ailly, est entièrement marine, couvrant l'espace marin depuis la limite des plus basses mers (zéro hydrographique des cartes marines) jusqu'à la limite des 12 milles nautiques. L'ensemble du site, constitué des deux zones disjointes, représente une extension de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) existante FR2310045 « Falaise de la Pointe Fagnet » et a été renommée « Littoral Seino-Marin ». Cette extension couvre une surface de plus de 1460 km². En Basse-Normandie, 2 ZPS marines ont été proposées :

- « **la Baie de Seine occidentale** », de Tatihou jusqu'aux falaises du Bessin, qui intègre les parties maritimes des ZPS actuelles des falaises du Bessin et de Saint-Marcouf et les étend notablement. Le GONm a demandé et obtenu que la limite nord soit repoussée jusqu'à la pointe de Saire, au nord de Saint-Vaast-la-Hougue ;
- « **Archipel de Chausey** » qui est une extension du site existant dans le domaine marin, et qui rejoint ainsi la baie du Mont-Saint-Michel au Sud.

Ces ZPS ont été définies par les scientifiques et les DIREN sur la base des connaissances actuelles, c'est-à-dire en Normandie, sur la base des données du GONm. Elles ont été soumises pour consultation aux communes et établissements publics de coopération intercommunale concernés. Les préfets doivent désormais synthétiser ces avis avant de faire remonter leurs propositions motivées et argumentées



au ministère pour la fin du mois de juin. Ensuite, pour les ZPS, un arrêté ministériel suffit à leur désignation officielle si le ministère les accepte telles quelles.

Toutes les informations (cartes, données...) sont disponibles sur le site de l'agence des aires marines protégées : <http://www.aires-marines.fr>.

[D.Thiébaud & G.Debout]

ZPS de l'estuaire de la Seine : actions du GONm

La ZPS de l'estuaire de la Seine (et la réserve naturelle de ce même estuaire) doivent leur existence, en grande part, à l'action du GONm, que notre association mène avec opiniâtreté depuis plus de 30 ans. Grâce aux études et suivis scientifiques que nous menons sur le site, nous avons toujours pu argumenter et convaincre l'Europe d'imposer à la France les mesures de protection nécessaires à la sauvegarde du patrimoine ornithologique du site.

Récemment, en avril, nous (Jean-Michel Henry et Franck Morel) avons rencontré des inspecteurs généraux de l'environnement pour leur rappeler les points qui ne semblent toujours pas aller et, en particulier, les blocages scandaleux qui empêchent la mise en œuvre du futur plan de gestion de la réserve naturelle. À la suite de cette rencontre, j'ai écrit le 22 avril une nouvelle fois à l'Union européenne en rappelant mon précédent courrier. L'UE nous répond qu'elle « reste attentive à l'évolution de la situation ». Elle nous indique qu'une lettre a été envoyée à la France pour « attirer son attention sur l'achèvement des mesures com-

pensatoires et lui demandant de faire le point de la situation ». Par ailleurs, grâce aux contacts pris par Catherine Fauchoux avec l'avocat de Réserves naturelles de France, le GONm a fait part de sa volonté de se porter partie civile contre les auteurs de sabotage dans la réserve du Hode : mais, ce point reste bloqué tant que la Maison de l'estuaire, gestionnaire de la réserve, n'aura pas elle-même porté plainte !

[G.Debout]
